

Présentation

78,7 % de l'ensemble des bacheliers. (cf. "Définitions") s'inscrivent dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur. Cette année, ce taux de poursuite d'études baisse de 1,2 point par rapport à 2005.

La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur. Pour les bacheliers technologiques, le taux d'accès est en forte diminution (- 2,7 points) par rapport à la rentrée précédente (78,6 % en 2005), en raison d'une baisse des nouveaux bacheliers poursuivant vers les universités, les IUT ou les STS. La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures s'établit à 22,6 %. Ces taux ne tiennent cependant compte ni des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des bacheliers professionnels étudiant sous contrat de professionnalisation, ni des sorties du système éducatif français vers d'autres pays.

À la rentrée 2006, 38,8 % des bacheliers généraux et technologiques se sont orientés vers les filières sélectives (CPGE, IUT, STS), soit une baisse de 0,8 point par rapport à 2005. Les nouveaux bacheliers généraux sont moins nombreux à avoir choisi l'université que l'année dernière : 58,8 %, (soit 2,5 points de moins). L'augmentation exceptionnelle du nombre de reçus au baccalauréat général (essentiellement les bacheliers S) n'a pas eu de répercussion équivalente sur le nombre de nouveaux bacheliers généraux poursuivant à l'université (hors IUT).

Les bacheliers scientifiques (série S) se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les classes préparatoires : 19 % de ces bacheliers s'y inscrivent. Les bacheliers STI s'orientent principalement en STS (57,9 %).

Le taux d'inscription immédiate des bacheliers diminue cette année, après avoir connu une relative stabilité depuis la rentrée 2000. Globalement, la diminution des taux est sensible à l'université, quel que soit le baccalauréat d'origine. Cette baisse est moins forte pour les bacheliers professionnels, mais elle concerne une population beaucoup plus faible. Les fluctuations sont plus importantes à l'université où les inscriptions se font sans aucun critère de sélection : ce qui n'est pas le cas des autres formations sélectives (CPGE, IUT, STS), plus contingentes et liées à leur capacité d'accueil.

Définitions

■ **Champ.** Ces résultats correspondent au champ "France métropolitaine + DOM".

■ **Taux d'accès.** Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Cependant, si on admet que les inscriptions multiples restent exceptionnelles pour les bacheliers technologiques, il est possible de calculer pour eux un taux d'accès à l'enseignement supérieur : 75,9 % en 2006.

Sur la base d'un taux d'accès de 100 % pour les bacheliers généraux, on estime le taux d'accès global des bacheliers généraux et technologiques à 92,0 % en 2006 (92,7 % en 2005). Un calcul analogue incluant les bacheliers professionnels conduit à estimer à 78,7 % le taux d'accès à l'enseignement supérieur de l'ensemble des bacheliers de l'année 2006, après 79,9 % en 2005.

Les "autres formations" correspondent aux écoles d'ingénieurs non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales.

Pour les écoles paramédicales, les données sont celles de 2005-2006.

Pour les formations sociales, les données sont celles de 2004-2005.

Les années figurant dans le tableau représentent les dates de rentrée : ainsi, 2006 signifie rentrée universitaire 2006 ou année universitaire 2006-2007.

→ Pour en savoir plus

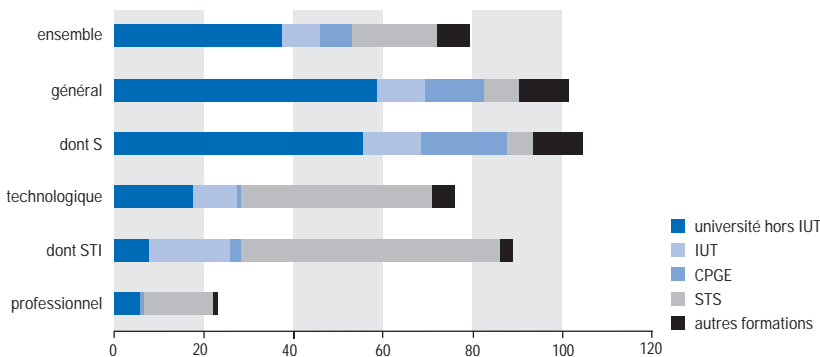
Sources : Systèmes d'informations SCOLARITÉ et SISE. Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.) et des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles d'ingénieurs (n° 27), des formations d'ingénieurs en partenariat (n° 27 bis), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48) ;
Données du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

[1] Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

		1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Baccalauréat général	Université hors IUT	66,7	61,8	61,5	62,4	62,8	62,1	61,3	58,8
	IUT	9,8	11,2	11,5	11,4	10,7	10,7	10,4	10,5
	CPGE	13,0	12,6	13,1	13,6	13,0	13,6	13,3	13,2
	STS	9,0	9,0	8,9	8,4	8,0	7,8	7,7	7,8
	Autres formations	7,7	9,1	9,6	9,7	9,7	10,8	11,1	10,8
dont baccalauréat S	Université hors IUT	62,5	57,1	56,5	58,2	59,1	58,2	57,7	55,6
	IUT	13,2	14,6	15,0	14,6	13,5	13,6	13,2	12,9
	CPGE	21,0	19,1	20,2	20,6	19,8	20,8	20,0	19,2
	STS	7,2	7,0	7,0	6,7	6,3	6,0	5,9	6,1
	Autres formations	8,4	10,1	10,6	10,4	10,4	11,3	11,4	10,7
Baccalauréat technologique	Université hors IUT	22,0	19,1	18,2	17,8	18,1	18,1	18,1	17,4
	IUT	10,2	9,1	9,3	9,5	10,0	10,2	10,4	9,9
	CPGE	0,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1
	STS	46,1	44,5	44,7	45,8	45,1	44,1	44,0	42,5
	Autres formations	3,0	3,9	3,9	4,2	4,2	4,7	5,0	5,0
dont baccalauréat STI	Université hors IUT	8,2	7,3	7,7	7,7	8,2	8,3	8,2	7,9
	IUT	17,7	16,2	16,3	16,6	17,2	17,7	18,5	17,9
	CPGE	2,0	2,1	2,2	2,3	2,1	2,1	2,2	2,4
	STS	62,5	60,5	61,6	63,0	60,6	58,2	59,8	57,9
	Autres formations	0,9	2,3	2,0	2,3	2,2	2,3	2,5	2,8
Ensemble général et technologique	Université hors IUT	51,7	46,4	45,7	46,6	47,3	46,5	46,5	45,0
	IUT	9,9	10,5	10,7	10,7	10,4	10,5	10,4	10,3
	CPGE	8,9	8,4	8,7	9,1	8,9	9,2	9,1	9,2
	STS	21,5	21,8	21,9	21,7	20,9	20,6	20,1	19,3
	Autres formations	6,1	7,2	7,5	7,7	7,8	8,6	9,0	8,9
Baccalauréat professionnel	Université hors IUT	6,8	6,4	5,8	6,0	6,3	6,4	5,9	5,8
	IUT	0,8	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,7
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	8,9	9,7	10,9	12,8	14,4	15,2	15,7	15,5
	Autres formations	0,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Ensemble tous baccalauréats (généraux, technologiques et professionnels)	Université hors IUT	44,5	39,2	38,3	38,9	39,8	38,9	39,1	37,5
	IUT	8,5	8,7	8,8	8,8	8,7	8,7	8,7	8,4
	CPGE	7,5	6,9	7,1	7,4	7,3	7,4	7,4	7,4
	STS	19,5	19,6	19,9	20,0	19,7	19,6	19,3	18,6
	Autres formations	5,3	6,0	6,2	6,4	6,5	7,1	7,5	7,3
	Total (1)	85,3	80,4	80,3	81,5	82,0	81,7	82,0	79,2

(1) Voir la rubrique "Définitions".

[2] Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2006 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (1) (France métropolitaine + DOM)



(1) La somme des taux peut être supérieure à 100 % (voir "Définitions").